



La Grande Loge Féminine de France sentinelle des droits des femmes

Ce mardi 23 avril l'ONU a voté une résolution pour combattre le viol comme arme de guerre, en la vidant de sa substance. En effet les États Unis, la Chine et la Russie se sont ligüées pour faire régresser les droits des femmes d'une façon inadmissible, en expurgeant les mentions liées aux droits sexuels et reproductifs notamment l'accès à l'avortement.

La Grande Loge Féminine de France se joint à la consternation de l'Ambassadeur de France auprès du Conseil de Sécurité devant l'incapacité de l'ONU à reconnaître l'horreur des violences sexuelles dont sont victimes les femmes et les filles en zone de guerre.

Rejeter la protection que la communauté internationale doit aux victimes de viol, en leur interdisant d'interrompre leur grossesse, au nom d'un inflexible idéologique, est plus qu'inquiétant pour la liberté et le respect des femmes dans le monde.

La vigilance et la solidarité de ceux qui combattent pour les droits humains est plus que jamais nécessaire. Ces droits reculent, même dans les grandes démocraties, quand le pouvoir religieux augmente son emprise et porte atteinte à la santé sexuelle et reproductive des femmes tout en se rendant complice de l'impunité de leurs bourreaux.

Paris, le 25 avril 2019

Contact Presse : mary@glff.org